

Lors du premier Conseil municipal de l'année

Publié le 08/03/2021



Des travaux d'aménagement de l'esplanade sont prévus. © Droits réservés

Aménagements, rénovations, mises aux normes, voirie... De nombreux travaux ont, entre autres, été votés par les élus lors de la dernière séance du Conseil municipal.

de l'année sont les suivants.

Esplanade de l'église Saint-Gilles. Des travaux d'aménagement sont nécessaires. L'entreprise Colas est retenue pour un montant de travaux de 34.008,36 € TTC.

Voirie. Des travaux de réfection de voiries ainsi que des aménagements de sécurité doivent être réalisés sur certaines voies communales : le chemin du Clos, l'Impasse de la Borie-Basse, le chemin de la Ronde, la route du Château. Quatre ralentisseurs route du Mas et quatre autres route de Malpeyre sont prévus. L'entreprise Colas est désignée pour un montant de 54.139,20 € TTC.

Éclairage du stade. Une décision n'a pas été prise pour l'instant, mais avec le budget à venir, les travaux d'éclairage du stade seront prévus.

Logiciel de gestion des cimetières. Les outils utilisés actuellement pour la gestion des cimetières montrant leurs limites, l'acquisition d'un logiciel de gestion des cimetières permettant la dématérialisation et le regroupement des données concernant chaque concession a été décidée. L'entreprise Sistec est retenue pour un montant de 2.538 € TTC.

Éclairage public. Le parc d'éclairage public de la commune étant vétuste, des travaux de rénovation et de renouvellement des installations sont à prévoir (armoires, coffrets et luminaires). Dans un premier temps, il s'agit d'une mise aux normes.

Siav. Une nouvelle commune, Saint Solve, adhère au comité syndical du Syndicat mixte et à la carte pour l'aménagement de la Vézère (Siav). La modification des statuts a été adoptée avec l'adhésion de la commune de Saint-Solve à titre individuel aux cartes sentiers et sauvegarde du patrimoine.

La commune de Jugeals-Nazareth adhère, par l'intermédiaire de la CABB, au Siav pour la carte Gemapi et opérations aménagements et à titre individuel à la carte sentiers.

Le Siav propose d'autres compétences, dont la carte sauvegarde du patrimoine. Il est donc décidé d'adhérer, à titre individuel, à la carte sauvegarde du patrimoine dont l'objectif est la sauvegarde du patrimoine vernaculaire public, en lien avec le milieu aquatique présentant un intérêt pour le territoire. Cette adhésion n'entraîne pas de cotisation supplémentaire.

Il nous tient à coeur de vous livrer une information fiable, locale et transparente.

[Je m'abonne](#)

JUGEALS-NAZARETH

A LIRE SUR LA MONTAGNE

Faits divers - Chargée par des bovins, une randonneuse sérieusement blessée près du lac Servières (Puy-de-Dôme)

La Montagne

Quand les barrages guident la route des randonneurs

en partenariat avec EDF Hydro

CONTENUS SPONSORISÉS

Rides après 55 ans : geste simple à faire

Science Actualité pour VERISOL - complément alimentaire | Sponsorisé

Si tu aimes jouer, ce jeu de construction de ville est pour toi. Pas d'installation.

Comment se débarrasser des maux de dos rapidement !

Stretch&Go | Sponsorisé

Achetez des actions sans avoir à payer de commissions avec eToro

eToro | Sponsorisé

Qui est le meilleur fournisseur d'électricité en 2021?

Meilleurs tarifs électricité | Liens de recherche | Sponsorisé

3 aliments dangereux avec lesquels les gens nourrissent leurs chiens (sans s'en rendre compte)

Animactiv | Sponsorisé

Si vous possédez un ordinateur, vous devez jouer à ce jeu. Aucune installation

BaseAttackForce.com | Sponsorisé

Les propriétaires qui veulent réduire leurs crédits conso peuvent le faire !

Bons Plans Propriétaires | Sponsorisé

[En Savoir Plus](#)

**Votre avis
est précieux !**

Aidez-nous à améliorer notre site en répondant à notre questionnaire.

Je donne mon avis